

ARDÈCHE EN ACTION !



Vous êtes
un groupe de jeunes
de 12 à 25 ans

Vous voulez
monter un projet
culturel,
sportif,
solidaire ou
citoyen ?

**Avec "ARDÈCHE EN ACTION !",
le Département de l'Ardèche
peut vous aider à le réaliser !**



ARDÈCHE EN ACTION !

Vous êtes un groupe d'au moins 3 jeunes ardéchois de 12 à 25 ans et vous voulez monter un projet culturel, sportif, solidaire ou citoyen.

Vous êtes à l'initiative de ce projet qui répond à un défi collectif et présente un caractère d'innovation, de créativité, ou encore traite d'une dynamique ayant une utilité sociale et collective : un projet de solidarité, l'organisation d'une manifestation culturelle ou sportive, un projet d'innovation sociale ...

Votre projet a un impact avéré sur le territoire ardéchois par la restitution auprès d'autres jeunes ardéchois ou la mobilisation de nouveaux ardéchois pour lui donner une suite.

Les projets peuvent être déposés au choix par une association que vous avez constituée ; des associations de jeunesse et d'éducation populaire, sportives, ou culturelles ayant leur siège social en Ardèche ; des associations dont le conseil d'administration est exclusivement composé de jeunes âgés de moins de 25 ans et ayant leur siège social en Ardèche ; des communes ou intercommunalités ardéchoises dans le cadre d'un projet porté par un conseil municipal ou intercommunal de jeunes.

Votre demande peut être déposée tout au long de l'année mais impérativement avant le démarrage du projet et devra comprendre son descriptif, le budget nécessaire à sa réalisation et les informations sur le mode de restitution publique de l'action.

Vous pouvez déposer votre projet en flashant le QR code qui figure au recto de ce flyer.

Le Département peut vous apporter une subvention d'un montant minimum de 500 € et au maximum de 3 000 €, représentant de 20 à 50% des dépenses de fonctionnement et d'investissement permettant la réalisation du projet.

Pour plus de renseignements, vous pouvez faire un mail à projetjeune@ardeche.fr